

ricain, dont ils ont été partout les précurseurs et les véritables pionniers explorateurs. Le nombre seul a manqué aux Canadiens pour accomplir bien avant les Américains le peuplement et la civilisation de ces contrées, dont ils avaient préparé et tracé la colonisation un siècle avant que ceux-ci n'y eussent hasardé même un essai d'établissement; s'ils eussent été soutenus par une immigration suffisante et par un gouvernement plus intelligent et plus actif, on peut tenir pour certain qu'après en avoir pris possession avec tant d'audace et d'énergie, ils se fussent répandus en grand nombre dans les riches contrées de l'Ouest, dès le milieu du siècle dernier."

Nous n'avons pas de renseignements conclusifs sur le nombre des habitants du Détroit en 1760. Le major Rogers qui vint prendre possession du fort compte une centaine de maisons et un mille habitants. Dans cette évaluation les habitants de la rive canadienne et ceux qui avaient pris des terres sur le lac Ste-Claire au nord et sur la rivière Rouge au sud ne doivent pas être compris. D'autres ont évalué la population de la colonie à cette époque jusqu'à 2,500, elle n'était certainement pas moindre de 1,500 âmes.

Après la cessation des hostilités, un grand nombre de jeunes gens qui avaient servi avec distinction durant la guerre, dans l'Ouest, vinrent se fixer à Détroit et y prirent femme, ce qui est indiqué par une augmentation dans le nombre des mariages.

D'un autre côté un nombre assez considérable de familles allèrent s'établir dans les nouvelles colonies du Missouri, lorsqu'elles apprirent que le traité de Paris était signé. Cette émigration emporta surtout les nouvelles familles qui étaient venues à Détroit durant les dernières années de la domination française et qui n'étaient pas encore retenues par de fortes attaches.

En somme, la population du Détroit se trouva réduite par cette émigration de près d'un quart, c'est-à-dire à douze